

## Le Conseil d'Etat assume l'hymne neuchâtelois

Nulle trace de l'hymne neuchâtelois sur le site internet de la République et Canton de Neuchâtel. L'Union démocratique du centre (UDC) s'en émeut avec une recommandation visant à y remédier. L'objet n'a pas eu à être soumis au vote, mardi soir, le Conseil d'Etat ayant pris les devants. «Une très bonne idée.» C'est ainsi que Laurent Kurth, président du gouvernement neuchâtelois, a qualifié la proposition de l'UDC. Le texte de l'hymne cantonal est désormais accessible sur le site de l'Etat, avec sa partition. Il est aussi possible d'entendre une version chantée par le chœur des Valangines. Pour accéder à ces documents sur le site www.ne.ch, il faut se rendre sous la rubrique «thèmes», puis «culture». **FME**



La conseillère d'Etat Florence Nater a expliqué au Grand Conseil que le gouvernement acceptait d'étudier un éventuel élargissement du cercle des bénéficiaires des subsides d'assurance maladie. DAVID MARCHON

## Le pouvoir d'achat au menu des députés

PAR NICOLAS.WILLEMIN@ARCINFO.CH

Le Conseil d'Etat neuchâtelois est invité à renforcer les subsides pour l'assurance maladie et à élargir le cercle des bénéficiaires afin de compenser non seulement la hausse des primes, annoncée mardi, mais aussi une partie de la diminution du pouvoir d'achat liée à l'inflation.

Cette résolution, soutenue par les groupes socialiste et Vert-POP ainsi que par des députés vert-libéraux et du Centre, a été acceptée sans opposition par le Grand Conseil, hier. Si le traitement urgent de cette résolution a été combattu sans succès par le groupe libéral-radical, ce dernier a finalement renoncé à s'y opposer.

La conseillère d'Etat Florence Nater avait précédemment indiqué que le gouvernement était d'accord de poursuivre la réflexion sur ce sujet. Visiblement, la question du maintien du pouvoir d'achat des Neuchâtelois est au cœur des préoccupations des milieux politiques cantonaux. Même le PLR, habituellement gardien d'une stricte orthodoxie fi-

nancière, n'a pas osé rejeter cette résolution.

«Les subsides pour les primes d'assurance maladie sont effectivement un outil pour améliorer la sauvegarde du pouvoir d'achat», a expliqué Florence Nater. «Le Conseil d'Etat est ouvert à une étude pour voir ce qu'il est possible de faire. Mais il n'est pas possible de fournir aujourd'hui des engagements sur ce sujet», a ajouté la ministre des affaires sociales.

### Salaire indexé pour les fonctionnaires

La résolution adoptée avait été annoncée le 15 septembre dernier par le Parti socialiste. Ce dernier souhaitait préciser que cet élargissement de l'octroi des subsides devait bénéficier à 60% de la population. Un chiffre qui ne figure pourtant pas dans la résolution adoptée par les députés. La gauche a dû le laisser tomber pour que son texte soit soutenu au-delà de ses rangs. Devant le Grand Conseil, le conseiller d'Etat Alain Ribaux a également indiqué, en répondant à une question du groupe socia-

liste, que l'Etat de Neuchâtel allait indexer partiellement les salaires des fonctionnaires. Il a cependant rappelé que ceux-ci ont pu bénéficier ces dernières années d'une progression effective de leur pouvoir d'achat quand leurs traitements n'avaient pas été adaptés à la baisse alors que l'inflation était négative.

Toujours en lien avec la hausse des prix, le ministre des transports Laurent Favre a annoncé que le prix des billets des transports publics ne bougera pas l'année prochaine. «Les charges supplémentaires que devront supporter les entreprises concernées seront assumées par la Confédération, le canton et les communes.» Pour le canton de Neuchâtel, la facture est estimée à près de 1,8 million de francs. Enfin, le Grand Conseil a refusé mardi soir une motion du groupe UDC qui demandait au Conseil d'Etat de revoir à la hausse les montants kilométriques forfaitaires déductibles de l'impôt cantonal et de l'impôt communal, afin qu'ils s'alignent sur l'évolution des coûts de la mobilité.

## L'arrestation musclée était «proportionnelle»

La réponse policière était-elle proportionnée vis-à-vis d'activistes environnementaux et anticapitalistes qui protestaient contre la Journée des banquiers, le 15 septembre dernier, à Neuchâtel? A cette question du groupe socialiste, le conseiller d'Etat Alain Ribaux a répondu par l'affirmative, hier, devant le Grand Conseil.

«Aucune demande d'autorisation n'avait été faite auprès de la commune pour cette contre-manifestation», a commencé par dire le ministre de la Sécurité. Malgré cela, les autorités ont fait preuve de tolérance.

«Au terme de la journée, une manifestante a coupé une rubalise. La police en a remis une, qui a une nouvelle fois été coupée. Invitée à déclarer son identité, cette personne a refusé et s'est opposée à son interpellation», a raconté Alain Ribaux. Deux gendarmes ont alors dû faire face à «une venue massive d'autres manifestants». L'un d'eux «a fait un geste de balayage avec son bâton, touchant une manifestante à la jambe. L'autre gendarme a fait usage de son spray.»

Un policier a reçu plusieurs coups de pied dans le dos de la part de la manifestante, coupeuse de rubans. Elle a été emmenée au poste pour relever son identité. Des manifestants ont suivi et attendu jusqu'à sa libération.

«Compte tenu de l'attitude agressive de ces manifestants, il est faux de parler de dure répression. La police a fait preuve de proportionnalité dans son action», a conclu le conseiller d'Etat. **FME**



Une altercation entre quelques manifestants et la police a eu lieu à la fin de la Journée des banquiers, à Neuchâtel. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

## Le gouvernement neuchâtelois invité à être plus attractif



La commission législative du Grand Conseil se soucie de «l'attractivité des postes à l'exécutif cantonal». Son postulat chargeant ce dernier de mener une réflexion a été approuvé par 54 voix contre 38 et 2 abstentions, mardi soir.

Cet objet a donné lieu à une scène cocasse. Le député libéral-radical Fabio Bongiovanni, président de ladite commission, a défendu le postulat sans grande conviction. Camarade de parti, le conseiller d'Etat Alain Ribaux a quant à lui dû expliquer le revirement de l'exécutif sur cette proposition. Si l'ancien Conseil d'Etat à majorité socialiste la soutenait, ce n'était plus le cas avec un basculement au profit du PLR.

### Démocratie en jeu

«Le postulat relève d'une certaine schizophrénie», a déclaré Alain Ribaux. «D'un côté, le parlement souhaite valoriser la fonction. D'un autre, il souhaite mettre fin aux rentes à vie des conseillers d'Etat et multiplie à l'excès le dépôt d'interventions parlementaires, qui asphyxient l'administration et le gouvernement.»

La multiplication de ces objets avait déjà été critiquée au sein du groupe PLR. «La démocratie prend du temps. Les interventions parlementaires sont gage de bon fonctionnement de notre système», a souligné Sarah Blum, cheffe du groupe VertPOP.

Quant au poste de conseillère et conseiller d'Etat, «il est difficile à concilier avec une vie de famille», a relevé la députée socialiste Corine Bolay Mercier. Pour élargir l'accès à la fonction, «faut-il du temps partiel, du partage de travail, une logique moins verticale ou encore augmenter le nombre de conseillers d'Etat? Nous remercions le gouvernement de faire preuve de créativité, malgré son peu d'envie.» **FME**



La population neuchâteloise ne découvre pas le feu!

### LAURENT FAVRE

Le conseiller d'Etat répondait à la députée Verte Marie-France Vaucher, qui souhaitait que l'Etat informe les ménages du canton des dangers liés aux chauffages à bois, qui risquent d'être davantage utilisés l'hiver prochain.

## Porcherie des Ponts: le Canton défend le projet

L'agrandissement d'une halle d'engraissement des porcs aux Ponts-de-Martel, qui devrait passer de 550 à 1670 bêtes, a suscité des questions hier au Grand Conseil. Laurent Favre a estimé que ce projet va favoriser les circuits courts.

«Il va permettre d'augmenter la production locale», a déclaré le conseiller d'Etat en charge de l'Environnement, en réponse à une question de la Verte Cloé Dutoit. L'abattoir est situé dans la même commune et les boucheries pourront utiliser la viande pour produire le saucisson neuchâ-



Des porcs dans un élevage (image d'illustration). BERNARD PYTHON

telois IGP. La production de petit-lait des fromageries locales sera aussi valorisée en circuits courts, a ajouté Laurent Favre. Idem pour le lisier, qui va nettement croître. L'augmentation de la fumure sera

compensée par l'abandon d'achat d'engrais de synthèse, qui souvent sont importés, a ajouté le ministre. Une partie du lisier sera aussi acheminée par tuyau à des agriculteurs, et non par tracteur.

Laurent Favre a rappelé que le nombre de porcs dans le canton a diminué, passant de 13 800 à 10 700 de 2000 à 2020. Même avec l'agrandissement aux Ponts-de-Martel, la tendance est à une stabilisation à la baisse. Le conseiller d'Etat a précisé que les cochons seront gardés selon des critères de détection respectueux des animaux. **ATS**

## 2

### Le nombre de feux tricolores neuchâtelois qui appartient au canton.

Les autres sont en main des communes ou des entreprises de construction pour les chantiers temporaires.

Le conseiller d'Etat Laurent Favre a donné ce chiffre au député Vert Richard Gigon, qui demandait au Canton d'installer des minuteurs aux feux rouges afin d'indiquer le temps d'attente aux conducteurs.